POUR L'ADMISSION DE 2002-2003

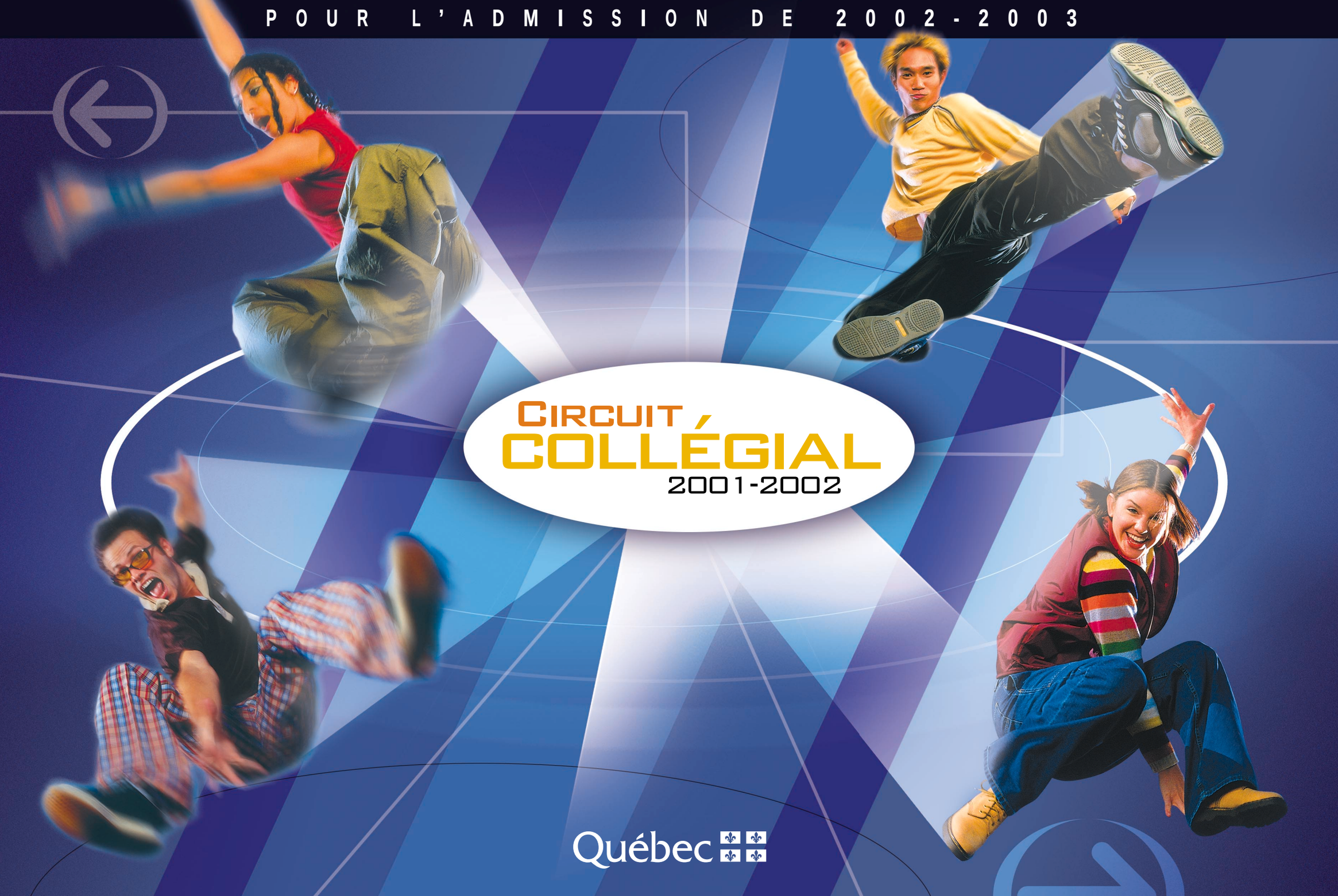

CIRCUIT COLLÉGIAL

2001-2002

Québec

La publication annuelle du ministère de l'Éducation **« Circuit collégial »** a pour but premier d'informer les élèves du secondaire et du collégial des programmes menant à un diplôme d'études collégiales offerts par chaque établissement. Elle présente également des renseignements portant sur les formalités et conditions d'admission à un programme d'études et sur l'aide financière aux études.

Ce document est disponible dans le site internet du ministère de l'Éducation à l'adresse : **http ://www.meq.gouv.qc.ca/college.**

- La brochure *Circuit collégial 2001-2002* est sous la rubrique **« Études collégiales ».**
- Les autorisations et la description des programmes sont sous la rubrique **« Programmes d'études ».**
- Sous la rubrique **« Données et statistiques »** se trouve *La relance au collégial* relative au placement des diplômées et diplômés.

Information à jour au 30 juin 2001.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation 2001-01-00395

ISSN 0832-8390
ISBN 2-550-37862-8
Code CUISEP 813-200 CO

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2001

Table des matières

Un collège, c'est...	1
Le système d'enseignement au Québec	1
L'admission	2
La durée des études	3
Les programmes d'études	3
Du plan de cours au diplôme	4
Le coût des études	4
L'aide financière aux études	5
Les programmes d'études préuniversitaires	6
Les programmes d'études techniques	
• Liste numérique	7
• Liste alphabétique	15
Les établissements d'enseignement collégial	17
Pour en savoir plus	19
Un programme d'études préuniversitaires en expérimentation	20

Un collège, c'est...

... un établissement d'enseignement

Dans le système scolaire québécois, le collège est le premier lieu de formation non obligatoire et les choix de formation y sont personnels.

Au collégial, les programmes d'études préuniversitaires côtoient les programmes d'études techniques. Les premiers préparent aux études universitaires, alors que les seconds sont conçus en fonction du marché du travail.

Toutefois, la formation technique peut aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi.

... un milieu de vie

En plus d'être un endroit où s'acquièrent des connaissances, le collège constitue un milieu fort enrichissant : les activités socioculturelles, artistiques, sportives et communautaires proposées aux élèves favorisent leur épanouissement intellectuel, affectif, social et physique.

Chaque établissement s'est doté de services d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, de placement, d'animation socioculturelle, d'aide pédagogique individuelle, etc. Toutes ces structures permettent de bien répondre aux besoins personnels et collectifs des élèves, facilitant ainsi leur cheminement scolaire.

Les élèves y trouvent également toute une gamme de services pour répondre à leurs différents besoins : la participation et l'engagement des élèves sont ainsi sollicités par l'association des élèves, la radio, le journal ou encore les clubs scientifiques, écologiques ou autres.

Les collèges ont éliminé les barrières architecturales de leurs édifices, devenant ainsi accessibles aux élèves ayant des handicaps moteurs. En outre, les collèges offrent des services pédagogiques et parapédagogiques aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou motrice.

De nombreux collèges mettent des résidences à la disposition de leurs élèves. On en trouvera la liste à la page 17. Il faut toutefois vérifier auprès du collège si la résidence accueille aussi bien les garçons que les filles.

Le système d'enseignement au Québec

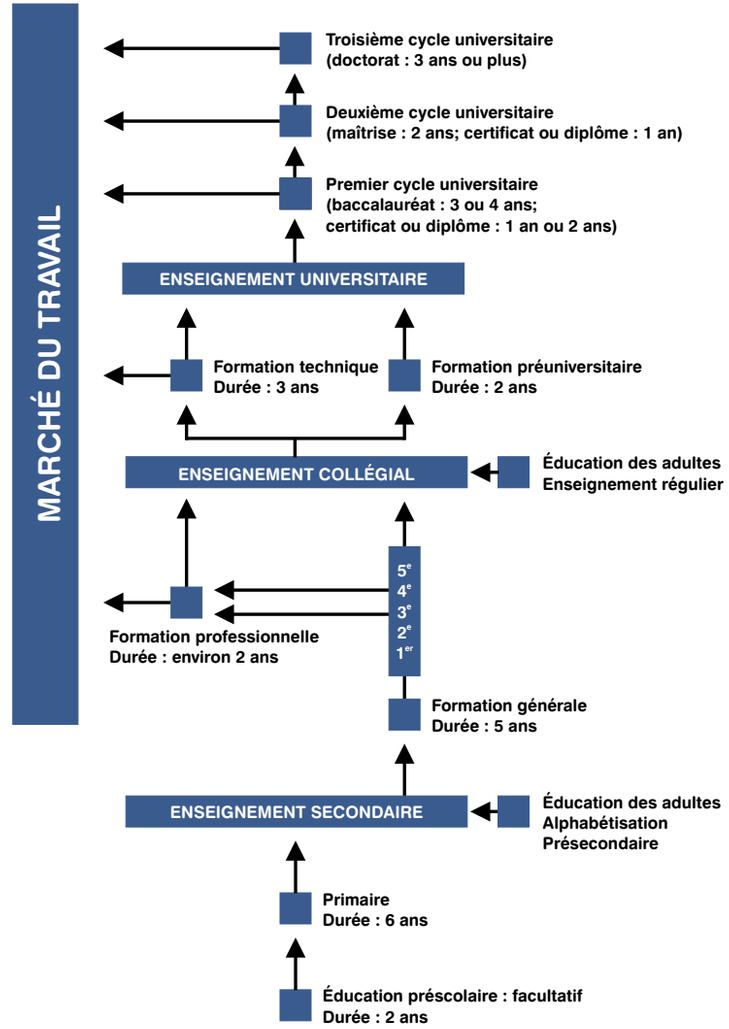

L'admission

Quand, où et comment

La demande d'admission dans un établissement d'enseignement collégial gagne à être précédée d'une démarche de réflexion. Il est important que l'élève prenne le temps d'explorer les différents programmes offerts, de s'informer des débouchés possibles sur le marché du travail, d'évaluer ses propres capacités et de mesurer les conséquences de ses choix. On trouvera à la page 19 des suggestions de personnes à consulter et de services avec lesquels on peut communiquer pour faciliter cette démarche.

Il est possible de s'inscrire au collégial sans choisir immédiatement un programme d'études. L'élève est inscrit à une session d'accueil et d'intégration et, à cette première session, on offre alors des cours communs à tous les programmes, des activités d'orientation, des cours de mise à niveau, etc.

Après avoir pris la décision de s'inscrire au collégial, l'élève doit remplir les formalités nécessaires à son admission.

La demande doit être faite :

- avant le **1er MARS** pour la session d'automne;
- avant le **1er NOVEMBRE** pour la session d'hiver.

L'élève doit remplir le formulaire prévu à cet effet et y joindre toutes les pièces qui sont exigées.

Les formulaires d'admission sont disponibles au centre d'information scolaire et professionnelle de toute école secondaire. Ils sont aussi distribués par les collèges et par les trois services régionaux d'admission qui regroupent les cégeps des régions de Montréal, de Québec et du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Pour les collèges qui font partie d'un service régional d'admission (voir la liste de la page 19), c'est au service régional qu'il faut faire parvenir la demande d'admission. Pour un collège qui n'est pas affilié à un tel service, la demande d'admission doit être envoyée directement au collège choisi. Dans le cas des établissements privés, la demande d'admission doit toujours être envoyée directement au collège.

Les coordonnées des services régionaux d'admission sont les suivantes :

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)
  C.P. 11028
  Succursale Centre-ville
  Montréal (Québec) H3C 4W9
  Tél. : (514) 271-2454
  Cégéphone : (514) 271-1124
  Site Internet : http://www.sram.qc.ca
- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ)
  1096, route de l'Église
  Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9
  Tél. : (418) 659-4873
  Site Internet : http://www.sraq.qc.ca
- Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean (SRAS)
  2110, rue Gilbert
  Jonquière (Québec) G7S 4R8
  Tél. : (418) 548-7191
  Courrier électronique : sras@pop.risq.qc.ca
  Site Internet : http ://www.sras.qc.ca

Les conditions d'admission : un diplôme du secondaire

En conformité avec le Règlement sur le régime des études collégiales, pour être admis à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, il faut être titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles décerné par le ministre de l'Éducation.

1 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles *après* le 31 mai 1997 doivent en outre avoir réussi les cours suivants :

- histoire de 4e secondaire;
- sciences physiques de 4e secondaire;
- langue d'enseignement de 5e secondaire;
- langue seconde de 5e secondaire;
- mathématiques de 5e secondaire ou un cours de mathématiques de 4e secondaire déterminé par le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficultés comparable (426 et 436).

2 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles *le ou avant* le 31 mai 1997 doivent :

- être titulaires d'un diplôme d'études secondaires;

ou

- être titulaires d'un diplôme d'études professionnelles et avoir réussi les cours de langue maternelle et de langue seconde de 5e secondaire.

Ces élèves sont soumis à des conditions particulières d'admission supplémentaires pour les programmes 153.A0, 153.B0, 153.C0, 153.D0, 190.A0, 233.A0, 310.A0, 310.03, 414.A0 et 430.02.

... des conditions particulières d'admission

Pour certains programmes d'études collégiales, on exige aussi que des cours précis aient été réussis au secondaire (par exemple, des cours de mathématiques, de physique ou de chimie) : il s'agit des **conditions particulières d'admission**, dont on précise la nature à la page 6 pour, les études préuniversitaires, et dans les tableaux des pages 7 à 15, pour la formation technique. Par contre, pour un certain nombre de programmes d'études collégiales, aucune condition particulière d'admission n'est exigée.

... d'autres conditions

Par règlement, les collèges peuvent aussi déterminer que certaines conditions particulières s'appliquent à tel ou tel programme. C'est notamment le cas lorsque le nombre de places est limité (on parle alors d'admission contingentée à certains programmes). À titre d'exemple, ces conditions pourraient être :

- la priorité donnée aux élèves sortants du secondaire;
- l'excellence du dossier scolaire;
- les résultats d'une entrevue ou d'un test;
- la priorité aux élèves de la région;
- la tenue d'un examen médical.

Ces conditions ne doivent toutefois pas avoir pour effet d'exiger la réussite d'autres cours du secondaire que ceux exigés à titre de conditions générales et particulières d'admission établies par le ministre. Il est à noter qu'un collège peut admettre une personne qui possède une formation qu'il juge équivalente.

La durée des études

L'année scolaire est la période comprise entre le 1er juillet et le 30 juin. Elle comprend généralement deux sessions, celle d'automne et celle d'hiver, comportant chacune un minimum de 82 jours d'enseignement, y compris la période des examens. En règle générale, l'élève peut s'inscrire à sept cours et il doit suivre au moins quatre cours (ou 180 périodes de cours) pour être considéré comme inscrit à temps plein.

Le collège peut organiser d'autres sessions de plus courte durée, dont la session d'été. Celle-ci peut permettre notamment à l'élève de reprendre des cours qu'il a échoués ou encore de terminer plus rapidement son programme d'études.

Les programmes d'études préuniversitaires durent normalement deux ans (quatre sessions). Ceux de la formation technique demandent généralement trois ans d'études (six sessions).

En plus de ces programmes menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), les collèges offrent des programmes de plus courte durée, qui permettent d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC). Ces programmes s'adressent aux adultes et ne sont généralement pas accessibles aux jeunes qui viennent de terminer leurs études secondaires. Cependant, des programmes désignés par le ministre sont accessibles à certains types d'élèves en particulier, dès la fin des études secondaires.

L'élève peut changer de programme en cours de route; il doit alors faire appel, dans son collège, à un responsable de l'aide pédagogique individuelle.

Les programmes d'études

Un programme, c'est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de normes établies. Chaque programme comprend des composantes de formation générale et une composante de formation spécifique.

Les composantes de formation générale

Depuis l'année scolaire 1994-1995, pour tous les programmes conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, la formation générale comprend trois composantes :

- la formation générale commune à tous les programmes, totalisant 16 2/3 unités : langue d'enseignement et littérature (7 1/3 unités), philosophie ou *humanities* (4 1/3 unités), éducation physique (3 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale propre au programme d'études choisi, totalisant 6 unités : langue d'enseignement et littérature (2 unités), philosophie ou *humanities* (2 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale complémentaire, totalisant 4 unités des éléments de formation parmi les domaines suivants : sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique, art et esthétique.

Que comprend un programme d'études préuniversitaires?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études préuniversitaires comprend une composante spécifique au programme choisi.

En sciences de la nature, cette composante spécifique est de 32 unités; en sciences humaines, elle se situe entre 30 et 31 1/3 unités; en arts et lettres et en danse, elle est de 28 unités; en musique et en arts plastiques, elle est de 32 unités, en sciences, lettres et arts, elle est de 36 2/3 ou 38 unités.

Une unité correspond à 45 heures d'activités d'apprentissage, comprenant les cours théoriques, les travaux pratiques et le travail personnel.

Que comprend un programme d'études techniques?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études techniques comprend une composante spécifique au programme choisi.

Dans certains cas, ces programmes peuvent offrir des voies de sortie ou encore être découpés en modules qui peuvent se suivre soit de façon successive, soit de façon indépendante. La réussite de chaque module peut être reconnue par le collège. Le module peut permettre, le cas échéant, la reconnaissance d'une formation professionnelle acquise au secondaire.

Du plan de cours au diplôme

Chaque enseignant et chaque enseignante doit établir un plan détaillé de chacun de ses cours. Distribué au début de la session à tous les élèves, ce plan contient :

- les objectifs du cours;
- son contenu;
- des indications relatives aux méthodes;
- une médiagraphie;
- les modalités de participation aux cours;
- les modalités d'évaluation des apprentissages.

L'apprentissage de l'élève est évalué pour chaque cours. Au début de chaque session, les élèves peuvent, pendant une courte période, annuler leur inscription à un cours; il faut s'informer au collège de la date au delà de laquelle les cours abandonnés seront considérés comme des échecs.

La note de passage, traduisant l'atteinte minimale des objectifs, est de 60 sur 100. À la fin de chacune des sessions, le collège prépare un bulletin résumant l'évaluation des apprentissages de chaque élève. Ce document est remis à l'élève, alors que les résultats sont transmis au Ministère.

Sur recommandation du collège fréquenté, le ministre décerne le diplôme d'études collégiales à l'élève qui a atteint l'ensemble des objectifs et des standards de son programme, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et, le cas échéant, a réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

Signé par le ministre et le sous-ministre, le diplôme précise notamment le nom de l'élève, le nom du collège, le titre du programme et la date d'obtention.

Le coût des études

Les droits de scolarité

Un collège ne peut généralement pas exiger de droits de scolarité pour l'enseignement qu'il dispense, pour un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, à l'élève à temps plein.

Les établissements privés exigent des droits de scolarité dont le montant varie d'un établissement à l'autre.

Les élèves non résidents du Québec doivent verser des droits de scolarité dont le montant est fixé par les règles budgétaires annuelles.

Les droits d'admission

Les collèges peuvent exiger des élèves faisant une demande d'admission un montant non remboursable pour l'ouverture, l'analyse et le traitement du dossier. Ces droits sont d'environ 30 $.

Dans le cas des collèges ayant regroupé leurs services d'admission au sein d'un service régional (SRAM, SRAQ ou SRAS), les droits sont payables à ces organismes.

Les dépenses scolaires

Les sommes dépensées pour l'achat des livres et du matériel scolaire varient selon le programme d'études et les exigences pédagogiques de chacun des cours qui composent le programme. En moyenne, ces dépenses sont de l'ordre de 500 $ par année.

Les frais afférents et droits de toute autre nature

Un collège peut exiger des élèves des droits supplémentaires pour certains services qui contribuent à l'atteinte des objectifs de formation. Il s'agira, par exemple, de l'achat de matériel spécialisé, de l'engagement de personnel spécialisé et de conférenciers ou conférencières, de l'organisation de voyages éducatifs, culturels ou sportifs, des assurances, etc.

Pour l'année scolaire 2001-2002, ces frais varient de 130 $ à 270 $ par élève, selon l'établissement fréquenté.

La cotisation à une association d'élèves

La plupart des établissements comptent une association d'élèves accréditée en vertu d'une loi particulière* ou encore reconnue comme représentative par le collège. Dans un cas comme dans l'autre, le collège perçoit, au moment de l'inscription, la cotisation fixée par l'association.

Les droits spéciaux pour le collégial public

À compter du deuxième cours non réussi la session précédente, des droits spéciaux de 2 $ par période d'enseignement sont exigibles pour chaque cours pris en compte à titre d'échec, et ce, pour permettre à l'élève de s'inscrire à temps plein.

* Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants.

L'aide financière aux études

Si ses ressources financières sont insuffisantes pour poursuivre ses études collégiales, l'élève à temps plein peut profiter du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec.

Le montant accordé tient compte, d'une part, des dépenses liées aux études (frais scolaires, frais de subsistance, frais de transport, etc.) et, d'autre part, des ressources financières de l'élève et, s'il y a lieu, de ses parents, de son répondant ou de sa répondante, de son conjoint ou de sa conjointe.

L'aide accordée prend d'abord la forme d'un prêt, garanti par le gouvernement, sur lequel l'élève ne paie aucun intérêt tant qu'il est aux études à temps plein. En 2001-2002, le prêt maximal est de 2 005 $.

Si le prêt est insuffisant pour couvrir les dépenses admissibles, on y ajoute une bourse. Le montant de la bourse varie, la moyenne se situant à environ 3 292 $ pour les élèves du collégial.

Comment procéder?

Choisissez Internet pour remplir votre demande d'aide financière. C'est facile! Rendez-vous au site de l'Aide financière aux études : www.afe.gouv.qc.ca. Cliquez sur *Votre dossier en direct!* et sélectionnez *Demande d'aide financière*. Aucun mot de passe n'est nécessaire pour une première demande. Il suffit d'inscrire votre code permanent et votre numéro d'assurance sociale afin d'obtenir les sections à remplir. En utilisant Internet, vous évitez les erreurs, vous savez quelles sont les pièces à fournir et vous évitez les demandes de renseignements.

Le formulaire de demande d'aide financière est également disponible dans les écoles secondaires et dans les collèges. Il est important de le remplir avec la plus grande exactitude et d'y annexer les documents demandés.

Sauf en cas de force majeure, aucune demande d'aide n'est acceptée **après le 31 mars** d'une année d'attribution, ni aucun document, sauf s'il est demandé par l'Aide financière aux études. Dans ce cas l'élève devra le lui faire parvenir dans les 45 jours.

Si la demande d'aide financière dûment remplie est reçue avant le 30 juin, l'aide financière sera disponible pour la rentrée scolaire d'automne.

Les demandes d'aide financière sont analysées dans un délai de six semaines.

Le cachet de la poste fait foi de l'envoi de la demande par l'élève, et seule une preuve jugée satisfaisante, attestant l'existence de circonstances extraordinaires et indépendantes de la volonté de l'élève, peut permettre d'accepter un document après la date limite.

Les élèves qui, après avoir obtenu le prêt maximal, veulent demander une bourse doivent remplir un autre formulaire (Déclaration de situation réelle), qui leur est remis au début du trimestre, en même temps que leur certificat de prêt.

Demande de renseignements

Le service téléphonique interactif permet d'obtenir des renseignements sur :

- l'état de sa demande d'aide financière;
- les prêts et bourses;
- les autres programmes d'aide financière.

24 heures sur 24, 7 jours sur 7
Montréal : (514) 864-4505
Québec : (418) 646-4505
Ailleurs au Québec : 1-888-345-4505
Site Internet : http://www.afe.gouv.qc.ca

Le bureau d'aide financière de l'établissement fréquenté peut également venir en aide aux personnes qui s'y présentent.

On peut aussi s'adresser au Service de l'accueil et des renseignements de l'Aide financière aux études, à l'un des numéros suivants :

(418) 643-3750
1-877-643-3750 (sans frais au Québec)

Les programmes d'études préuniversitaires

DONNÉES AU 30 JUIN 2001

Les programmes d'études préuniversitaires donnent accès à l'université. Dans certains cas, le choix d'un programme d'études collégiales en fonction d'un projet d'études universitaires s'impose de lui-même : ainsi, le programme Sciences de la nature sera tout indiqué si l'on souhaite s'inscrire plus tard à une faculté de sciences, alors que le programme Sciences humaines permettra d'avoir accès à une faculté de sciences sociales.

Toutefois, d'autres cheminements sont également possibles. En outre, pour certains programmes, les exigences ou conditions d'accès peuvent varier d'une université à l'autre.

Pour plus de certitude quant au cheminement choisi, il faut consulter les documents produits par chaque université. On peut également s'adresser aux différentes personnes-ressources de l'école secondaire ou du collège.

Presque tous les collèges offrent la plupart des programmes d'études préuniversitaires. Quelques-uns offrent également des cheminements particuliers et certains, un programme expérimental. Chaque collège est en mesure de donner des renseignements précis sur les programmes qu'il offre.

SCIENCES DE LA NATURE 200.B0

400-000.CG

Les préalables du secondaire sont Mathématiques 536, Physique 534 et Chimie 534.

SCIENCES HUMAINES 300.A0

500-000.CG

Aucun préalable.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et pour certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématiques 526, Mathématiques 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z du programme 300.A0.

DANSE 506.A0

216-000.CG

Aucun préalable.

MUSIQUE 501.A0

221-000.CG

Le préalable du secondaire est Musique 534.

ARTS PLASTIQUES 510.A0

214-000.CG

Aucun préalable.

ARTS ET LETTRES 500.A0

200-000.CG

Aucun préalable.

SCIENCES, LETTRES ET ARTS 700.A0

Les préalables du secondaire sont Mathématiques 536, Physique 534 et Chimie 534.

HISTOIRE ET CIVILISATION 700.02*

Aucun préalable.

DOUBLES CHEMINEMENTS

Ces cheminements sont un aménagement intégré des cours de deux programmes conduisant à l'obtention de deux diplômes d'études collégiales en trois ans.

SCIENCES DE LA NATURE - MUSIQUE 200.11

SCIENCES DE LA NATURE - SCIENCES HUMAINES 200.12

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS PLASTIQUES 200.13

SCIENCES DE LA NATURE - LETTRES 200.14

SCIENCES DE LA NATURE - DANSE 200.15

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS ET LETTRES 200.16

SCIENCES HUMAINES - MUSIQUE 300.11

SCIENCES HUMAINES - ARTS PLASTIQUES 300.13

SCIENCES HUMAINES - LETTRES 300.14

SCIENCES HUMAINES - DANSE 300.15

SCIENCES HUMAINES - ARTS ET LETTRES 300.16

SCIENCES HUMAINES - SCIENCES DE LA NATURE 300.17

MUSIQUE - ARTS ET LETTRES 500.11

ARTS PLASTIQUES - MUSIQUE 510.18

LETTRES - MUSIQUE 600.11

SCIENCES DE LA NATURE - CHEMINEMENT BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 200.10

SCIENCES HUMAINES - CHEMINEMENT BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 300.10

LETTRES - CHEMINEMENT BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 500.10

Le premier code est le numéro du programme.
Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

* Pour plus amples renseignements sur le programme expérimental, voyez la page 20 du présent document.

Les programmes d'études techniques offerts dans les cégeps

DONNÉES AU 30 JUIN 2001

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536
20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts–études)
90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

Cégeps autorisés

Secteur 01 – Administration, commerce et informatique

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
410.12	111/112-000.CP	Techniques administratives	11	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique : coordination du travail de bureau	0	•			•	•		•		•		•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•			•		•		•	•	•	•	•	•	•	•	•
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique : micro-édition et hypermédia	0	•			•	•		•		•		•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•			•		•		•	•	•	•	•	•	•	•	•
413.01	115-000.CP	Administration et coopération	11																											•																								•
420.A0	153-000.CP	Techniques de l'informatique	13	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
420.AA	153-000.CP	Techniques de l'informatique : informatique de gestion	13	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
420.AB	153-000.CP	Techniques de l'informatique : informatique industrielle	13																							•		•																									•
420.AC	153-000.CP	Techniques de l'informatique : gestion de réseaux informatiques	13	•	•	•	•		•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Secteur 02 – Agriculture et pêches

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
145.A0	351-100.CP	Techniques de santé animale	20																					•				•										•	•							•						•
152.A0	311-000.CP	Gestion et exploitation d'entreprise agricole : productions animales	0			•																			•	•		•			•								•						•					•		•
152.A0	311-000.CP	Gestion et exploitation d'entreprise agricole : productions végétales	0			•																			•	•		•			•								•						•					•		•
153.A0	311-700/800.CP	Technologie des productions animales	0																																																	•
153.B0	311-000.CP	Technologie de la production horticole et de l'environnement	0																						•			•																									•
153.C0	311-653.CP	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	0																												•																					•
153.D0	311-000.CP	Technologie des équipements agricoles	0																																																	•
155.A0	311-780.CP	Techniques équines	0																																																	•
231.03	455-411.CP	Transformation des produits de la mer	10, 20																•																																		
231.04	314-110.CP	Exploitation et production des ressources marines	10, 20																•																																		
231.24	314-110.CP	Exploitation et production des ressources marines (passage)	10, 20, 9C																•																																		

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536
20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts–études)
90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Cégeps autorisés

Secteur 03 – Alimentation et tourisme

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
154.A0	312-500.CP	Technologie de la transformation des aliments	11, 20																							•																										•
414.A0	123-000.CP	Techniques de tourisme	0								•									•							•				•	•						•													•
414.AA	123-000.CP	Techniques de tourisme : accueil et guidage touristique	0																	•											• ou	•						• ou													•
414.AB	123-000.CP	Techniques de tourisme : mise en valeur de produits touristiques	0																	•							•				•							•													•
414.AC	123-000.CP	Techniques de tourisme : dév. et promotion de produits du voyage	0								•																				•																			•
430.01	123-000.CP	Techniques de gestion hôtelière	10																							•																									•
430.02	123-000.CP	Techniques de gestion des serv. alimentaires et de restauration	10																							•																									•

Secteur 04 – Arts

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Cégeps autorisés

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
Secteur 06 – Chimie–biologie																																																				
210.01	413-200.CP	Techniques de chimie analytique	13, 30, 40		•									•									•			•						•		•								•					•				
210.02	413/414-000.CP	Techniques de génie chimique	13, 30, 40											•									•			•																										
210.03	411-000.CP	Techniques de chimie-biologie	13, 30, 40		•																					•																					•						
210.04	413-400.CP	Techniques de procédés chimiques	11, 20																									•																									
260.01	313-113.CP	Assainissement de l'eau	13, 30, 40																																								•										
260.03	313-113.CP	Assainissement et sécurité industriels	11, 20, 40																				•																				•										
Secteur 07 – Bâtiment et travaux publics																																																				
221.01	453-100.CP	Technologie de l'architecture	13, 40				•							•												•			•		•			•							•				•		•		•		
221.02	453-000.CP	Technologie du génie civil	12, 20	•	•		•	•	•					•	•										•						•	•		•										•	•		•				
221.03	453-700.CP	Technologie de la mécanique du bâtiment	11, 20		•																			•			•						•		•				•								•		•			
221.04	126-000.CP	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	11, 20												•																•																					•
230.A0	432-000.CP	Technologie de la géomatique	11		•																						•					•																			
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie : prévention	9F																												•																				•
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie : gestion	9F																												•																				•
Secteur 08 – Environnement et aménagement du territoire																																																			
145.01	311-111.CP	Techniques d'écologie appliquée	11, 30, 40																						•																						•				•			
145.02	313-000.CP	Techniques d'inventaire et de recherche en biologie	11, 30																																								•	•								
145.04	314-300.CP	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	11, 20					•																																												
147.01	313-110.CP	Techniques du milieu naturel	10, 20																																				•														
222.A0	621-000.CP	Techniques d'aménagement et d'urbanisme	10																				•							•							•														
Secteur 09 – Électrotechnique																																																				
243.06	455-350.CP	Technologie de l'électronique industrielle	11, 20	•	•		•							•				•		•			•			•	•				•	•	•	•		•					•			•		•	•	•	•	•	•	•	•
243.11	455-350.CP	Technologie de l'électronique	11, 20		•			•						•	•	•	•	•			•		•		•		•	•	•			•	•	•		•					•		•			•	•		•			•	•
243.14	455/456-000.CP	Technologie physique	11, 20				•															•		•																														
243.15	455-350.CP	Technologie de systèmes ordinés	11, 20																					•			•	•					•															•				•		•
243.16	455-350.CP	Technologie de conception en électronique	11, 20																•									•	•																				•					
243.21	455-350.CP	Technologie de l'électronique industrielle	11, 20, 9B																																																	•		
243.22	455-350.CP	Technologie de l'électronique - option audiovisuel	11, 20, 9D																																																•		
280.04	455-350.CP	Avionique	13, 40														•																																				

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536
20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts–études)
90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Cégeps autorisés

Secteur 10 – Entretien d'équipement motorisé

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
248.C0	455-445.CP	Techniques de génie mécanique de marine	20																																•																		
280.03	455-437.CP	Entretien d'aéronefs	13, 40														•						•																														

Secteur 11 – Fabrication mécanique

235.A0	455-414.CP	Techniques de production manufacturière	11, 20				•		•											•								•																											
235.01	455-414.CP	Technologie du génie industriel	12, 20, 40		•																		•	•			•																						•	•				
241.A0	455-400.CP	Techniques de génie mécanique	12, 40												•	•							•			•	•						•	•	•					•	•	•			•	•	•	•	•			•	
241.11	455-400.CP	Techniques de transformation des matériaux composites	12, 40																																						•														
241.12	455-417.CP	Techniques de transformation des matières plastiques	12, 40		•																													•																				
241.22	455-400.CP	Techniques de génie mécanique	12, 40, 9G																																								•													•	
248.01	455-445.CP	Techniques d'architecture navale	11, 40																																•																				
280.B0	455-437.CP	Techniques de construction aéronautique	13, 40														•																																							

Secteur 12 – Foresterie et papier

190.A0	315-700.CP	Technologie de la transformation des produits forestiers	0																																•			•			•														
190.B0	315-100.CP	Technologie forestière	0	•				•					•					•																		•								•											
232.A0	455-416.CP	Technologies des pâtes et papiers	12, 30, 40																																																					

Secteur 13 – Communication et documentation

393.A0	523-000.CP	Techniques de la documentation	0														•					•	•					•	•			•																						
570.A0	217-530.CP	Graphisme	0		•										•															•					•								•			•								
570.B0	525-000.CP	Techniques de muséologie	0																													•																						
574.A0	510-000.CP	Dessin animé	0																																																					
581.04	455-421.CP	Techniques de l'impression	0		•																																																		
581.A0	455-421.CP	Infographie en préimpression	0		•																																																	
581.08	455-421.CP	Techniques de gestion de l'imprimerie	10		•				•																																															
582.A0	510-000.CP	Techniques d'intégration multimédia	0														•						•						•		•		•								•		•											
589.01	510-000.CP	Art et technologie des médias	0																				•																																

Cégeps autorisés

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
Secteur 14 – Mécanique d'entretien																																																				
241.05	455-450.CP	Technologie de maintenance industrielle	12, 40	•														•								•								•									•		•		•				•	
Secteur 15 – Mines et travaux de chantier																																																			
271.01	433-200.CP	Géologie appliquée	11, 20	•																													•																			
271.02	438-100.CP	Exploitation	11, 20	•																													•																			
271.03	438-300.CP	Minéralurgie	11, 20	•																													•																			
Secteur 16 – Métallurgie																																																				
270.02	436-000.CP	Contrôle de la qualité	12, 20, 40																																																	•			
270.03	455-485.CP	Soudage	12, 20, 40																																																•			
270.04	436-000.CP	Procédés métallurgiques	12, 20, 40																																																•			
Secteur 17 – Transport																																																				
248.B0	455-445.CP	Navigation	20																																		•																	
280.A0	455-437.CP	Techniques de pilotage d'aéronefs	13, 40											•																																								
280.A0	455-437.CP	Techniques de pilotage d'aéronefs : avions	13, 40											•																																								
280.A0	455-437.CP	Techniques de pilotage d'aéronefs : hélicoptères	13, 40											•																																								
280.A0	455-437.CP	Techniques de pilotage d'aéronefs : hydravions et monomoteurs	13, 40											•																																								
410.A0	125-000.CP	Techniques de la logistique du transport	11				•									•		•								•		•							•						•									•			•
Secteur 18 – Cuir, textile et habillement																																																				
251.A0	413-230.CP	Technologie des matières textiles	11, 20																																																			
251.B0	455-418.CP	Technologie de la production textile	11, 20																																																		
571.A0	215-000.CP	Design de mode	0																																																			
571.B0	215-000.CP	Gestion de la production du vêtement	10																																																		
571.C0	215-000.CP	Commercialisation de la mode	0																																																	
Secteur 19 – Santé																																																				
110.A0	353-810.CP	Techniques dentaires	20														•																																				
110.B0	353-812.CP	Techniques de denturologie	40														•																																				
111.A0	353-814.CP	Techniques d'hygiène dentaire	30, 40											•			•	•				•						•				•					•						•									

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536
20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts–études)
90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Cégeps autorisés

Secteur 19 – Santé (suite)

			PRÉALABLES	Abitibi-Témiscamingue	Ahuntsic	Alma	André-Laurendeau	Baie-Comeau	Beauce-Appalaches	Bois-de-Boulogne	Champlain (Lennoxville) (angl.)	Champlain (Saint-Lambert – Longueuil) (angl.)	Champlain (St. Lawrence) (angl.)	Chicoutimi	Dawson (angl.)	Drummondville	Édouard Montpetit	François-Xavier Garneau	Gaspésie et des Îles	Gérald-Godin	Granby – Haute-Yamaska	Héritage (angl.)	John Abbott (angl.)	Jonquière	La Pocatière	Lanaudière	Lévis-Lauzon	Limoilou	Lionel Groulx	Maisonneuve	Marie-Victorin	Matane	Montmorency	Outaouais	Région de l'Amiante	Rimouski	Rivière-du-Loup	Rosemont	St-Félicien	St-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Jérôme	Saint-Laurent	Sainte-Foy	Sept-Îles	Shawinigan	Sherbrooke	Sorel-Tracy	Trois-Rivières	Valleyfield	Vanier (angl.)	Victoriaville	Vieux Montréal	Autres établissements (voir pages 13 et 14)
112.01	353/354-000.CP	Acupuncture traditionnelle	20																																		•																
120.01	312-300.CP	Techniques de diététique	20		•									•													•		•			•			•				•							•					
140.A0	353-500.CP	Techniques d'électrophysiologie médicale	11, 40		•																																															
140.01	353-610.CP	Technologie de laboratoire médical	13, 30, 40											•	•																				•		•		•	•	•		•		•	•							
141.A0	353-100.CP	Techniques d'inhalothérapie	11, 20, 30											•																						•							•			•					•			
142.A0	353-530.CP	Technologie de radiodiagnostic	11, 20		•										•																				•							•											
142.B0	353-510.CP	Technologie de médecine nucléaire	12, 30		•																																																
142.C0	353-550.CP	Technologie de radio-oncologie	12, 20		•										•																													•										
144.A0	354-350.CP	Techniques de réadaptation physique	11, 40											•				•													•		•														•						
144.B0	354-320.CP	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	0																													•																					
160.A0	354-530.CP	Techniques d'orthèses visuelles	11, 20, 30														•																																					
160.B0	354-550.CP	Audioprothèse	13, 40																																		•																	
171.A0	547-000.CP	Techniques de thanatologie	20																																		•																	
180.A0	353-330.CP	Soins infirmiers	20, 31	•		•	•	•	•	•				•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
180.21	353-330.CP	Soins infirmiers (programme de passage)	20, 9E							•				•														•																				•							
411.A0	521-000.CP	Archives médicales	0		•																					•																												•

Secteur 20 – Services sociaux, éducatifs et juridiques

310.A0	537-000.CP	Techniques policières	0		•	•												•					•							•				•		•										•		•					•
310.02	537-000.CP	Techniques d'intervention en délinquance	10		•													•					•							•																							
310.03	531-000.CP	Techniques juridiques	0		•													•								•																											•
322.A0	553-000.CP	Techniques d'éducation à l'enfance	0	•					•								•					•		•		•				•		•	•			•			•		•		•	•	•	•			•	•		•	•
351.A0	575-000.CP	Techniques d'éducation spécialisée	0	•				•	•		•							•					•	•	•		•				•			•	•	•					•		•		•					•	•		•	•
384.01	635-000.CP	Techniques de recherche, enquête et sondage	11																																•		•																	•
388.A0	634-000.CP	Techniques de travail social	0	•											•				•					•		•					•				•							•				•							•	
391.A0	583-000.CP	Techniques d'intervention en loisir	0												•																					•								•										•	

Les programmes d'études techniques offerts ailleurs que dans les cégeps

DONNÉES AU 30 JUIN 2001

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536
20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts–études)
90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

D'autres établissements privés, qui n'offrent que des programmes de courte durée destinés aux adultes, ne sont pas répertoriés dans le présent document.

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

				Établissements privés														Autres établissements			
			PRÉALABLES	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bart (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.	Collège de Lévis	Collège Laflèche	Collège LaSalle	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Teccart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke	Institut de tech. agro-alimentaire de La Pocatière	Institut de tech. agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald
Secteur 01 – Administration, commerce et informatique																					
410.12	111/112-000.CP	Techniques administratives	11	•	•	•	•	•		•	•	•		•			•				
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique : coordination du travail de bureau	0			•	•					•	•	•							
412.A0	112-100.CP	Techniques de bureautique : micro-édition et hypermédia	0			•	•					•	•	•							
413.01	115-000.CP	Administration et coopération	11					•	•								•				
420.A0	153-000.CP	Techniques de l'informatique	13		•					•		•				•					
420.AA	153-000.CP	Techniques de l'informatique : informatique de gestion	13		•					•		•				•					
420.AB	153-000.CP	Techniques de l'informatique : informatique industrielle	13		•					•		•				•					
420.AC	153-000.CP	Techniques de l'informatique : gestion de réseaux informatiques	13		•					•		•				•					
Secteur 02 – Agriculture et pêches																					
145.A0	351-100.CP	Techniques de santé animale	20						•												
152.A0	311-000.CP	Gestion et exploitation d'entreprise agricole : productions animales	0															•	•		•
152.A0	311-000.CP	Gestion et exploitation d'entreprise agricole : productions végétales	0															•	•		•
153.A0	311-700/800.CP	Technologie des productions animales	0															•	•		
153.B0	311-000.CP	Technologie de la production horticole et de l'environnement	0															•	•		
153.C0	311-653.CP	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	0																•		
153.D0	311-000.CP	Technologie des équipements agricoles	0																•		
155.A0	311-780.CP	Techniques équines	11															•			
Secteur 03 – Alimentation et tourisme																					
154.A0	312-500.CP	Technologie de la transformation des aliments	11, 20																•		
414.A0	123-000.CP	Techniques de tourisme	0						•	•	•									•	
414.AA	123-000.CP	Techniques de tourisme : accueil et guidage touristique	0						•	•	•									•	
414.AB	123-000.CP	Techniques de tourisme : mise en valeur de produits touristiques	0						•	•	•									•	
414.AC	123-000.CP	Techniques de tourisme : développement et promotion de produits du voyage	0						•	•	•										
430.01	123-000.CP	Techniques de gestion hôtelière	10						•	•	•									•	
430.02	123-000.CP	Techniques de gestion des services alimentaires et de restauration	10							•	•									•	

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
10 : Mathématiques 426
11 : Mathématiques 436
12 : Mathématiques 526
13 : Mathématiques 536
20 : Sciences physiques 436
30 : Chimie 534
31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
40 : Physique 534
50 : Musique 534
55 : Anglais 514
80 : DES, réussite des cours de 5e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts–études)
90 : DEP
9A : Aménagement de la forêt
9B : Électromécanique de systèmes informatisés
9C : Pêche professionnelle
9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
9F : Intervention en sécurité incendie
9G : Techniques d'usinage

D'autres établissements privés, qui n'offrent que des programmes de courte durée destinés aux adultes, ne sont pas répertoriés dans le présent document.

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

				Établissements privés														Autres établissements			
				PRÉALABLES	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bart (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.	Collège de Lévis	Collège Lafleche	Collège LaSalle	Collège Mérici	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Teccart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke	Institut de tech. agro-alimentaire de La Pocatière	Institut de tech. agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald
Secteur 04 – Arts																					
551.02	221-000.CP	Musique populaire		50	•																
561.08	211-000.CP	Arts du cirque		0												•					
Secteur 07 – Bâtiment et travaux publics																					
221.04	126-000.CP	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment		11, 20	•	•															
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie : prévention		9F	•																
311.A0	537-000.CP	Sécurité incendie : gestion		9F	•																
Secteur 09 – Électrotechnique																					
243.06	455-350.CP	Technologie de l'électronique industrielle		11, 20													•				
243.11	455-350.CP	Technologie de l'électronique		11, 20													•				
243.15	455-350.CP	Technologie de systèmes ordinés		11, 20													•				
Secteur 17 – Transport																					
410.A0	125-000.CP	Techniques de la logistique du transport		11				•			•										
Secteur 18 – Cuir, textile et habillement																					
571.A0	215-000.CP	Design de mode		0	•						•										
571.B0	215-000.CP	Gestion de la production du vêtement		10	•						•										
571.C0	215-000.CP	Commercialisation de la mode		0	•					•	•										
Secteur 19 – Santé																					
411.A0	521-000.CP	Archives médicales		11						•			•								
Secteur 20 – Services sociaux, éducatifs et juridiques																					
310.A0	537-000.CP	Techniques policières		0	•																
310.03	531-000.CP	Techniques juridiques		0			•	•					•				•				
322.A0	553-000.CP	Techniques d'éducation à l'enfance		0	•					•											
351.A0	575-000.CP	Techniques d'éducation spécialisée		0						•		•									
384.01	635-000.CP	Techniques de recherche, enquête et sondage		11								•									

Liste alphabétique des programmes d'études techniques

Le numéro du programme renvoie aux tableaux des pages 7 à 14.

112.01 Acupuncture traditionnelle
413.01 Administration et coopération
410.12 Administratives (techniques)
280.B0 Aéronautique (techniques de construction)
280.03 Aéronefs (entretien d')
280.A0 Aéronefs (techniques de pilotage d')
152.03 Agricole (gestion et exploitation d'entreprise)
153.D0 Agricoles (technologie des équipements)
430.02 Alimentaires et de restauration (techniques de gestion des services)
154.A0 Aliments (technologie de la transformation des)
145.04 Aménagement cynégétique et halieutique (techniques d')
222.A0 Aménagement et urbanisme (techniques d')
210.01 Analytique (techniques de chimie)
145.A0 Animale (techniques de santé)
153.A0 Animales (technologie des productions)
574.A0 Animé (dessin)
271.01 Appliquée (géologie)
145.01 Appliquée (techniques d'écologie)
233.A0 Architecturale (techniques d'ébénisterie et de menuiserie)
221.01 Architecture (technologie de l')
248.01 Architecture navale (techniques d')
411.A0 Archives médicales
573.01 Art (techniques de métiers d')
589.01 Art et technologie des médias
561.08 Arts du cirque
260.01 Assainissement de l'eau
260.03 Assainissement et sécurité industriels
160.B0 Audioprothèse
243.22 Audiovisuel (technologie de l'électronique – option)
280.A0 Avions (techniques de pilotage d'aéronefs : pilotage d')
280.04 Avionique
221.04 Bâtiment (technologie de l'estimation et de l'évaluation en)
221.03 Bâtiment (technologie de la mécanique du)
145.02 Biologie (techniques d'inventaire et de recherche en)
210.03 Biologie (techniques de chimie)
233.01 Bois ouvré (techniques du meuble et du)
412.A0 Bureautique (techniques de)
210.01 Chimie analytique (techniques de)
210.03 Chimie-biologie (techniques de)
210.02 Chimique (techniques de génie)
210.04 Chimiques (techniques de procédés)
561.08 Cirque (arts du)
221.02 Civil (technologie du génie)
571.C0 Commercialisation de la mode
153.C0 Commercialisation en horticulture ornementale (paysage et)
241.11 Composites (techniques de transformation des matériaux)
243.16 Conception en électronique (technologie de)
280.B0 Construction aéronautique (techniques de)
270.02 Contrôle de la qualité (métallurgie)
413.01 Coopération (administration et)
561.A0 Costumes (Théâtre – Production : décors et)
145.04 Cynégétique et halieutique (techniques d'aménagement)
561.B0 Danse classique (Danse – Interprétation)
561.B0 Danse contemporaine (Danse – Interprétation)
561.B0 Danse – Interprétation
561.A0 Décors et costumes (Théâtre – Production)
310.02 Délinquance (techniques d'intervention en)
111.A0 Dentaire (techniques d'hygiène)
110.A0 Dentaires (techniques)
110.B0 Denturologie (techniques de)
570.03 Design d'intérieur
571.A0 Design de mode
570.02 Design de présentation
570.C0 Design industriel
574.A0 Dessin animé
414.A0 Développement et promotion de produits du voyage (techniques de tourisme)
120.01 Diététique (techniques de)
393.A0 Documentation (techniques de la)
260.01 Eau (assainissement de l')
233.A0 Ébénisterie et menuiserie architecturale (techniques d')
561.A0 Éclairage (Théâtre – Production : techniques de scène et)
145.01 Écologie appliquée (techniques d')
322.A0 Éducation à l'enfance (techniques d')
351.A0 Éducation spécialisée (techniques d')
243.11 Électronique (technologie de l')
243.16 Électronique (technologie de conception en)
243.22 Électronique – option audiovisuel (technologie de l')
243.06 Électronique industrielle (technologie de l')
243.21 Électronique industrielle (technologie de l')
140.A0 Électrophysiologie médicale (techniques d')
322.A0 Enfance (techniques d'éducation à l')
384.01 Enquête et sondage (techniques de recherche)
152.03 Entreprise agricole (gestion et exploitation d')
280.03 Entretien d'aéronefs
153.B0 Environnement (technologie de la production horticole et de l')
155.A0 Équines (techniques)
153.D0 Équipements agricoles (technologie des)
221.04 Estimation et évaluation en bâtiment (technologie de l')
221.04 Évaluation en bâtiment (technologie de l'estimation et)
271.02 Exploitation (mines et travaux de chantiers)
152.A0 Exploitation d'entreprise agricole (gestion et)
231.04 Exploitation et production des ressources marines
231.24 Exploitation et production des ressources marines (programme de passage)
190.B0 Forestière (technologie)
190.A0 Forestiers (technologie de la transformation des produits)
210.02 Génie chimique (techniques de)
221.02 Génie civil (technologie du)
235.01 Génie industriel (technologie du)
241.A0 Génie mécanique (techniques de)
241.22 Génie mécanique (techniques de)
248.C0 Génie mécanique de marine (techniques de)
271.01 Géologie appliquée
311.A0 Gestion (sécurité incendie)
420.AA Gestion (informatique de : techniques de l'informatique)
581.08 Gestion de l'imprimerie (techniques de)
571.B0 Gestion de la production du vêtement
420.AC Gestion de réseaux informatiques (techniques de l'informatique)
430.02 Gestion des services alimentaires et de restauration (techniques de)
152.A0 Gestion et exploitation d'entreprise agricole
561.A0 Gestion (Théâtre – Production : techniques de scène et)
430.01 Gestion hôtelière (techniques de)
570.A0 Graphisme
414.A0 Guidage touristique (techniques de tourisme : accueil et)
145.04 Halieutique (techniques d'aménagement cynégétique et)
280.A0 Hélicoptères (techniques de pilotage d'aéronefs : pilotage d')
153.B0 Horticole et de l'environnement (technologie de la production)
153.C0 Horticulture ornementale (paysage et commercialisation en)
430.01 Hôtelière (techniques de gestion)
111.A0 Hygiène dentaire (techniques d')
412.A0 Hypermédia (techniques de bureautique : micro-édition et)
581.04 Impression (techniques de l')
581.08 Imprimerie (techniques de gestion de l')
311.A0 Incendie (sécurité)
570.07 Industriel (design)
235.01 Industriel (technologie du génie)
420.AB Industrielle (informatique : techniques de l'informatique)
243.21 Industrielle (technologie de l'électronique)
243.06 Industrielle (technologie de l'électronique)
241.05 Industrielle (technologie de maintenance)
260.03 Industriels (assainissement et sécurité)
180.A0 Infirmiers (soins)
180.21 Infirmiers (soins) (recyclage des infirmières auxiliaires)
581.A0 Infographie en préimpression
420.A0 Informatique (techniques de l')
141.A0 Inhalothérapie (techniques d')
582.A0 Intégration multimédia (techniques d')
570.03 Intérieur (design d')
561.B0 Interprétation (danse)
561.C0 Interprétation théâtrale
310.02 Intervention en délinquance (techniques d')
391.A0 Intervention en loisir (techniques d')
145.02 Inventaire et de recherche en biologie (techniques d')
310.03 Juridiques (techniques)
140.01 Laboratoire médical (technologie de)
410.A0 Logistique du transport (techniques de la)
391.A0 Loisir (techniques d'intervention en)
241.05 Maintenance industrielle (technologie de)
235.A0 Manufacturière (techniques de production)
248.C0 Marine (techniques de génie mécanique de)
231.04 Marines (exploitation et production des ressources)
231.24 Marines (exploitation et production des ressources) (programme de passage)
241.11 Matériaux composites (techniques de transformation des)
241.12 Matières plastiques (techniques de transformation des)
241.A0 Mécanique (techniques de génie)
241.22 Mécanique (techniques de génie)
248.C0 Mécanique de marine (techniques de génie)
221.03 Mécanique du bâtiment (technologie de la)
142.B0 Médecine nucléaire (technologie de)
589.01 Médias (art et technologie des)
140.01 Médical (technologie de laboratoire)
140.A0 Médicale (techniques d'électrophysiologie)
411.A0 Médicales (archives)
233.A0 Menuiserie architecturale (techniques d'ébénisterie et de)
231.03 Mer (transformation des produits de la)
270.02 Métallurgie (contrôle de la qualité)
270.04 Métallurgiques (procédés)
573.01 Métiers d'art (techniques de)
233.01 Meuble et du bois ouvré (techniques du)
412.A0 Micro-édition et hypermédia (techniques de bureautique)
147.01 Milieu naturel (techniques du)
271.03 Minéralurgie
414.A0 Mise en valeur de produits touristiques (techniques de tourisme)
571.C0 Mode (commercialisation de la)
571.A0 Mode (design de)
582.A0 Multimédia (techniques d'intégration)
570.B0 Muséologie (techniques de)
551.02 Musique populaire
147.01 Naturel (techniques du milieu)
248.01 Navale (techniques d'architecture)
248.B0 Navigation

Liste alphabétique des programmes d'études techniques (suite)

142.B0 Nucléaire (technologie de médecine)
243.15 Ordinés (technologie de systèmes)
153.C0 Ornementale (paysage et commercialisation en horticulture)
144.B0 Orthèses et de prothèses orthopédiques (techniques d')
160.A0 Orthèses visuelles (techniques d')
144.B0 Orthopédiques (techniques d'orthèses et de prothèses)
233.01 Ouvré (techniques du meuble et du bois)
232.A0 Papiers (technologies des pâtes et)
232.A0 Pâtes et papiers (technologies des)
153.C0 Paysage et commercialisation en horticulture ornementale
570.04 Photographie
144.A0 Physique (techniques de réadaption)
243.14 Physique (technologie)
280.A0 Pilotage d'aéronefs (techniques de)
241.12 Plastiques (techniques de transformation des matières)
310.A0 Policières (techniques)
551.02 Populaire (musique)
581.A0 Préimpression (infographie en)
570.02 Présentation (design de)
311.A0 Prévention (sécurité incendie)
210.04 Procédés chimiques (techniques de)
270.04 Procédés métallurgiques
561.A0 Production (théâtre)
231.04 Production des ressources marines (exploitation et)
231.24 Production des ressources marines (exploitation et) (programme de passage)
571.B0 Production du vêtement (gestion)
153.B0 Production horticole et de l'environnement (technologie de la)
235.A0 Production manufacturière (techniques de)
251.B0 Production textile (technologie de la)
152.A0 Productions animales (gestion et exploitation d'entreprise agricole)
153.A0 Productions animales (technologie des)
152.A0 Productions végétales (gestion et exploitation d'entreprise agricole)
231.03 Produits de la mer (transformation des)
190.A0 Produits forestiers (technologie de la transformation des)
414.A0 Produits touristiques (techniques de tourisme : mise en valeur de)
414.A0 Promotion de produits du voyage (techniques de tourisme : développement et)
144.B0 Prothèses orthopédiques (techniques d'orthèses et de)
270.02 Qualité (contrôle de la) (métallurgie)
142.A0 Radiodiagnostic (technologie de)
142.C0 Radio-oncologie (technologie de)
144.A0 Réadaptation physique (techniques de)
384.01 Recherche, enquête et sondage (techniques de)
145.02 Recherche en biologie (techniques d'inventaire et de)
180.21 Recyclage des infirmières auxiliaires (soins infirmiers)
420.AC Réseaux (informatique de gestion de : techniques de l'informatique)
231.04 Ressources marines (exploitation et production des)
231.24 Ressources marines (exploitation et production des) (programme de passage)
430.02 Restauration (techniques de gestion des services alimentaires et de)
145.03 Santé animale (techniques de)
561.A0 Scène (Théâtre – Production : gestion et techniques de scène)
561.A0 Scène (Théâtre – Production : éclairage et)
311.A0 Sécurité incendie
260.03 Sécurité industriels (assainissement et)
430.02 Services alimentaires et de restauration (techniques de gestion des)
388.A0 Social (techniques de travail)
180.A0 Soins infirmiers
180.21 Soins infirmiers : recyclage des infirmières auxiliaires
384.01 Sondage (techniques de recherche, enquête et)
270.03 Soudage
351.A0 Spécialisée (techniques d'éducation)
243.15 Systèmes ordinés (technologie de)
Techniques : voir le terme spécifique
Technologie : voir le terme spécifique
251.B0 Textiles (technologie de la production)
251.A0 Textiles (technologie des matières)
171.A0 Thanatologie (techniques de)
561.C0 Théâtrale (interprétation)
561.A0 Théâtre – Production
414.A0 Tourisme (techniques de)
154.A0 Transformation des aliments (technologie de la)
241.11 Transformation des matériaux composites (techniques de)
241.12 Transformation des matières plastiques (techniques de)
231.03 Transformation des produits de la mer
190.A0 Transformation des produits forestiers (technologie de la)
410.A0 Transport (techniques de la logistique du)
412.A0 Travail de bureau (techniques de bureautique)
388.A0 Travail social (techniques de)
222.A0 Urbanisme (techniques d'aménagement et d')
571.B0 Vêtement (gestion de la production du)
160.A0 Visuelles (techniques d'orthèses)
414.A0 Voyage (techniques de tourisme : développement et promotion de produits du)

Les établissements d'enseignement collégial

Cégeps

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SRAM	Au SRAQ	Au SRAS
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue 425, boul. du Collège, C. P. 1500, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5 (819) 762-0931	•		•		
Cégep d'Ahuntsic 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 (514) 389-5921			•		
Cégep d'Alma 675, boul. Auger Ouest, Alma (Québec) G8B 2B7 (418) 668-2387					•
Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre, LaSalle (Québec) H8N 2J4 (514) 364-3320	•		•		
Cégep de Baie-Comeau 537, boul. Blanche, Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2 (418) 589-5707	•	•			
Cégep Beauce-Appalaches 1055, 116e Rue Est, Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1 (418) 228-8896	•			•	
Cégep de Bois-de-Boulogne 10555, av. de Bois-de-Boulogne, Montréal (Québec) H4N 1L4 (514) 332-3000	•		•		
Champlain Regional College (siège social), 1301, boul. Portland, C. P. 5000, Sherbrooke (Québec) J1H 5N1 (819) 564-3600					
Champlain Regional College Campus Lennoxville, C. P. 5003, Lennoxville (Québec) J1M 2A1 (819) 564-3666	•	•			
Champlain Regional College Campus Saint-Lambert – Longueuil, 900, Riverside Drive, Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2 (514) 672-7360		•			
Champlain Regional College Campus St. Lawrence, 790, rue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy (Québec) G1V 4K2 (418) 656-6921		•			
Cégep de Chicoutimi 534, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6 (418) 549-9520	•				•
Collège Dawson 3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1A4 (514) 931-8731		•			
Cégep de Drummondville 960, rue Saint-Georges, Drummondville (Québec) J2C 6A2 (819) 478-4671			•		
Cégep Édouard Montpetit 945, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6 (450) 679-2630			•		
Cégep François-Xavier Garneau 1660, boul. de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 (418) 688-8310				•	
Cégep de la Gaspésie et des Îles 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8 (418) 368-2201	•	•			
Cégep Gérald-Godin 15615, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8 (514) 626-2666			•		
Cégep de Granby-Haute-Yamaska 50, rue Saint-Joseph, C. P. 7000, Granby (Québec) J2G 9H7 (450) 372-6614			•		
Collège Héritage 325, boul. Cité des Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6T3 (819) 778-2270		•			
Cégep John Abbott 21275, chemin du Bord-du-Lac, C. P. 2000, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9 (514) 457-6610	•		•		
Cégep de Jonquière 2505, rue Saint-Hubert, Jonquière (Québec) G7X 7W2 (418) 547-2191	•				•
Cégep de La Pocatière 140, 4e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1525	•			•	
Cégep régional de Lanaudière (siège social), 781, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1B4 (450) 581-6823					
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption 210, boulevard l'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) J5W 4M5 (450) 589-0230			•		
Cégep régional de Lanaudière à Joliette 20, rue Saint-Charles Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1 (514) 759-1661			•		
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne 2906, boulevard Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1N7 (450) 966-0142			•		

Cégeps

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SRAM	Au SRAQ	Au SRAS
Cégep de Lévis-Lauzon 205, rue Mgr-Ignace-Bourget, Lévis (Québec) G6V 6Z9 (418) 833-5110	•			•	
Cégep de Limoilou 1300, 8e Avenue, C. P. 1400, Québec (Québec) G1J 5L5 (418) 647-6600				•	
Cégep Lionel Groulx 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 (450) 430-3120	•		•		
Cégep de Maisonneuve 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 2A2 (514) 254-7131			•		
Cégep Marie-Victorin 7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6 (514) 325-0150	•		•		
Cégep de Matane 616, av. Saint-Rédempteur, Matane (Québec) G4W 1L1 (418) 562-1240	•			•	
Cégep Montmorency 475, boul. de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 (450) 975-6100			•		
Cégep de l'Outaouais 333, boul. Cité des Jeunes, C. P. 5220, succursale A, Hull (Québec) J8Y 6M5 (819) 770-4012			•		
Cégep de la Région de l'Amiante 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1N1 (418) 338-8591	•			•	
Cégep de Rimouski 60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 (418) 723-1880	•	•			
Cégep de Rivière-du-Loup 80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1 (418) 862-6903	•			•	
Cégep de Rosemont 6400, 16e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9 (514) 376-1620			•		
Cégep de St-Félicien 1105, boul. Hamel, C. P. 7300, Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8 (418) 679-5412					•
Cégep de St-Hyacinthe 3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9 (450) 773-6800			•		
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu 30, boul. du Séminaire, C. P. 1018, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1 (450) 347-5301	•		•		
Cégep de Saint-Jérôme 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 (450) 436-1580	•		•		
Cégep de Saint-Laurent 625, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7 (514) 747-6521			•		
Cégep de Sainte-Foy 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3 (418) 659-6600	•			•	
Cégep de Sept-Îles 175, rue De La Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 (418) 962-9848		•			
Collège Shawinigan 2263, boul. du Collège, C. P. 610, Shawinigan (Québec) G9N 6V8 (819) 539-6401			•		
Cégep de Sherbrooke 475, rue du Parc, Sherbrooke (Québec) J1H 5M7 (819) 564-6350	•		•		
Cégep de Sorel-Tracy 3000, boul. de la Mairie, Tracy (Québec) J3R 5B9 (450) 742-6651			•		
Cégep de Trois-Rivières 3500, rue De Courval, C. P. 97, Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6 (819) 376-1721	•		•		
Cégep de Valleyfield 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6 (450) 373-9441	•		•		
Vanier College 821, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9 (514) 744-7500		•			
Cégep de Victoriaville 475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4B3 (819) 758-6401	•		•		
Cégep du Vieux Montréal 255, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 1X6 (514) 982-3437			•		

Les établissements d'enseignement collégial (suite)

Établissements privés

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SRAM	Au SRAQ	Au SRAS
Campus Notre-Dame-de-Foy 5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A1B3 (418) 872-8041	•	•			
Collège André-Grasset 1001, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2M 1M3 (514) 381-4293		•			
Collège Bart (1975) 751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2 (418) 522-3906		•			
Collège Centennal 3641, avenue Prud'homme, Montréal (Québec) H4A 3H6 (514) 486-5533		•			
Collège d'Affaires Ellis (1974) inc. 400, rue Hériot, Drummondville (Québec) J2B 1B3 (819) 477-3113		•			
Collège dans la Cité (Le) (Villa Sainte-Marcelline) 815, av. Upper-Belmont, Westmount (Québec) H3Y 1K5 (514) 488-2528		•			
Collège de Lévis 9, rue Mgr-Gosselin, Lévis (Québec) G6V 5K1 (418) 833-1249	•	•			
Collège Français (1965) inc. (Le) 185, avenue Fairmount Ouest, Montréal (Québec) H2T 2M6 (514) 495-2581	•	•			
Collège Jean-de-Brébeuf 3200, chemin Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1 (514) 342-1320	•	•			
Collège Laflèche 1687, boul. du Carmel, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8 (819) 375-7346	•	•			
Collège LaSalle 2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2 (514) 939-2006		•			
Collège Marianopolis 3880, Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3H 1W1 (514) 931-8792		•			
Collège Mérici 755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1 (418) 683-1591	•	•			
Collège Mother House 4877, avenue Westmount, Westmount (Québec) H3Y 1X9 (514) 935-2532		•			
Collège O'Sullivan de Montréal inc. 1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2 (514) 866-4622		•			
Collège O'Sullivan de Québec inc. 840, rue Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1R3 (418) 529-3355		•			
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières 646, rue Principale, Gatineau (Québec) J8T 5L5 (819) 561-8922		•			
Conservatoire Lassalle 1001, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1L3 (514) 288-4140		•			
École Commerciale du Cap inc. 155, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 3E8 (819) 691-2600		•			
École de musique Vincent-d'Indy 628, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 (514) 735-5261	•	•			
École nationale de cirque 417, rue Berri, Montréal (Québec) H2Y 3E1 (514) 982-0859		•			
Institut Teccart (1996) inc. 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4 (514) 526-2501		•			
Petit Séminaire de Québec (Le) 6, rue de l'Université, Québec (Québec) G1R 5X8 (418) 694-1020	•	•			
Séminaire de Sherbrooke 195, rue Marquette, Sherbrooke (Québec) J1H 1L6 (819) 563-2050		•			

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement	Au SRAM	Au SRAQ	Au SRAS
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 401, rue De Rigaud, Montréal (Québec) H2L 4P3 (514) 282-5108			•		

Établissements relevant d'un autre ministère

Conservatoire de musique de Chicoutimi 202, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 6R8 (418) 698-3505		•			
Conservatoire de musique de Hull 430, boul. Alexandre-Taché, Hull (Québec) J9A 1M7 (819) 772-3283		•			
Conservatoire de musique de Montréal 100, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C1 (514) 873-4031		•			
Conservatoire de musique de Québec 270, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 5G1 (418) 643-2190		•			
Conservatoire de musique de Rimouski 22, rue Sainte-Marie, C. P. 1210, Rimouski (Québec) G5L 8M2 (418) 727-3706		•			
Conservatoire de musique de Trois-Rivières 587, rue Radisson, C. P. 1146, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8 (819) 371-6748		•			
Conservatoire de musique de Val-d'Or 88, rue Allard, Val-d'Or (Québec) J9P 3Y1 (819) 825-3585		•			
Institut de technologie agro-alimentaire 401, rue Poiré, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1110				•	
Institut de technologie agro-alimentaire 3230, rue Sicotte, C. P. 70, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3 (450) 778-6504			•		

Établissement relevant de l'Université McGill

Collège Macdonald 21 111, chemin Lakeshore, B. P. 204, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9 (514) 398-7814	•	•			

Autres*

Multicollège de l'Ouest du Québec 217, rue Montcalm, Hull (Québec) J8Y 6X1 (819) 595-1115		•			

* Regroupement des établissements privés suivants : Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège Mérici, Institut Teccart (1996) inc., Petit Séminaire de Québec.

Pour en savoir plus

Des personnes à rencontrer

À l'école secondaire, plusieurs personnes sont en mesure de renseigner les élèves sur les possibilités qu'offrent les études collégiales et sur les démarches à effectuer.

Il s'agit notamment :
- des responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- des enseignants et des enseignantes d'éducation au choix de carrière;
- des conseillers et des conseillères d'orientation.

De même, une fois inscrit au collège, on peut discuter de son cheminement scolaire avec :
- les responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- les conseillers et les conseillères d'orientation;
- les responsables de l'aide pédagogique individuelle.

Un coup de téléphone

Chaque collège donne de l'information sur les programmes d'études qu'il offre et sur les services qu'on y trouve. Les coordonnées de chaque établissement figurent aux pages 17 et 18.

On peut communiquer avec les trois services régionaux d'admission pour obtenir des renseignements sur les programmes offerts et sur les modalités d'admission dans les trois régions en question. Leurs numéros de téléphone sont les suivants :

Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ) :
(418) 659-4873

Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean (SRAS) : (418) 548-7191

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) :
(514) 271-2454 (renseignements sur l'admission);
(514) 271-1124 (service **Cégéphone** sur les cours et les programmes).

Pour obtenir une publication du Ministère ou un renseignement sur ses services, on peut s'adresser à la Direction des communications au (418) 643-7095 ou au (514) 873-8066.

Pour se renseigner sur les prêts et bourses (Aide financière aux études), composer le (418) 643-3750.

D'autres lectures

Le **Règlement sur le régime des études collégiales** régit les activités pédagogiques ainsi que celles qui sont liées à l'admission, à l'inscription, aux programmes et à la sanction des études. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou dans le site Internet du Secteur de l'Enseignement supérieur.

Le Ministère publie chaque année **Relance au collégial**, où sont notamment présentés les proportions de personnes en emploi et les salaires moyens des sortants et des sortantes des divers programmes de formation technique. Ce document peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'Enseignement supérieur; de plus, un dépliant qui en résume les grandes lignes est distribué par le Ministère.

Un ouvrage similaire existe pour les études universitaires et il peut également être consulté dans le site Internet du Secteur de l'Enseignement supérieur.

La formation technique au collégial : les employeurs se prononcent est le résultat d'une enquête dont le principal objectif est de connaître le degré de satisfaction des employeurs en ce qui a trait à la formation technique offerte dans les établissements. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou en obtenir un exemplaire en s'adressant au Ministère.

Publié par le SRAM, le **Guide pratique des études collégiales au Québec** comporte des renseignements généraux sur l'enseignement collégial et des précisions sur chacun des programmes d'études menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales. Ce guide est vendu en librairie à un prix modique (voir l'adresse du SRAM à la page 2).

Le SRAM met également en vente deux autres guides relatifs aux études postsecondaires : le **Guide pratique des adultes aux cégeps**, qui présente les programmes de plus courte durée destinés aux adultes, et le **Guide pratique des études universitaires au Québec**, consacré aux programmes offerts par les divers établissements d'enseignement universitaire.

Pour sa part, le SRAQ distribue gratuitement **Cégeprofil**, qui présente les établissements de la région de Québec, de l'Est du Québec et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, leurs services et leurs programmes (voir l'adresse du SRAQ à la page 2).

Les élèves de nationalité étrangère peuvent se procurer la brochure **Étudier au Québec**, qui précise, à leur intention, les principales caractéristiques de la société québécoise et du système scolaire. Le document est distribué par le Ministère et peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'Enseignement supérieur.

La brochure **Une aide à votre portée** précise les règles d'attribution de l'aide financière. Cette publication ainsi que plusieurs autres portant sur l'aide financière aux études peuvent être obtenues dans les écoles secondaires, dans les collèges et au Ministère.

Enfin, presque tous les collèges publient de la documentation sur leur organisation, leurs services et leurs programmes. Il suffit de communiquer avec les divers établissements, dont les adresses et les numéros de téléphone figurent aux pages 17 et 18.

Un système informatisé

Le système **REPÈRES**, que l'on peut interroger en s'adressant aux conseillers et conseillères d'orientation des écoles secondaires et des collèges, est une banque informatisée de données en information scolaire et professionnelle.

REPÈRES fournit des données sur les programmes de formation, sur le marché du travail, sur différentes professions, sur les établissements d'enseignement, sur les organismes-ressources ainsi que sur les programmes d'aide à la formation et à l'emploi. Le système couvre les ordres d'enseignement suivants : le secondaire, le collégial et l'enseignement universitaire.

On peut consulter **REPÈRES** en utilisant deux voies d'entrée. La première est le programme de formation lui-même, sur lequel on obtient ainsi toute l'information voulue. La seconde est un profil personnel : à partir des goûts, des aptitudes et des champs d'intérêt de l'élève, **REPÈRES** fournit alors des suggestions de programmes d'études appropriés.

Nos adresses

Il est possible de communiquer par écrit avec le Ministère ou encore de se rendre à ses bureaux pour y obtenir de la documentation. Les différentes adresses où vous pouvez obtenir des renseignements généraux sont les suivantes :

Direction des communications
1035, rue De La Chevrotière, 28e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Direction régionale de Montréal
600, rue Fullum, 10e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

Site Internet du Ministère : http://www.meq.gouv.qc.ca
Site Internet du Secteur de l'Enseignement supérieur :
http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup
Site Internet de l'Aide financière aux études : http://www.afe.gouv.qc.ca

Un programme d'études préuniversitaires en expérimentation

DONNÉES AU 30 JUIN 2001

Un programme, expérimenté par certains collèges, donne accès à un large éventail de programmes universitaires.

HISTOIRE ET CIVILISATION 700.02

Le programme Histoire et Civilisation 700.02 est un programme d'études cohérent, intégré et rigoureux, qui permet aux élèves de découvrir l'héritage intellectuel de la civilisation moderne et d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la poursuite d'études universitaires dans les domaines des sciences humaines, des *humanities*, des communications, de l'administration et des arts. Le programme privilégie, par la lecture et l'analyse critique d'œuvres d'une vaste gamme de penseurs, de savants, d'artistes et d'auteurs importants, le développement d'habiletés d'analyse, de synthèse, d'esprit critique et de formulation de la pensée par l'expression écrite et orale. Pour atteindre ces objectifs, le programme tient compte de la perspective historique et de l'évolution de la pensée et de la compréhension humaines.

Ce programme s'adresse aux élèves qui sont motivés, intéressés et disposés à adhérer aux principes de la formation proposée par ce programme.

Aucun préalable du secondaire n'est nécessaire.

Établissements publics autorisés à offrir le programme :

Champlain Regional College
- Campus Lennoxville
- Campus Saint-Lambert—Longueuil

Cégep de Chicoutimi
Collège Dawson
Collège Héritage
Cégep John Abbott
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep de Sainte-Foy
Vanier College
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés autorisés à offrir le programme :

Collège Marianopolis
Collège Mérici

Éducation Québec

14-1430-149